

**INAUGURATION
DES SENTIERS STRASBOURGEOIS**

C'est le 18 juin 2000 à 11 h qu'a eu lieu l'inauguration des sentiers losange bleu (sentier de l' Ill) et anneau rouge (ceinture verte) balisés dans Strasbourg par les soins du Club vosgien, section de Strasbourg.

L'inauguration s'est déroulée à proximité du Conseil de l'Europe, au pont de la Robertsau, là où les deux sentiers ont un tronçon commun. A ce point de jonction un panneau y indique, sur fond de plan de ville, l'itinéraire de ces deux sentiers.

Après les discours d'usage, Monsieur Roland RIES, Maire de Strasbourg, en présence de Messieurs Robert STEINMETZ et Gilbert KAISER, respectivement Président et Vice-Président du Club Vosgien, a coupé le ruban vert symbolique dont des morceaux furent ensuite remis aux invités.

" Piétons 67 " était représenté à cette sympathique manifestation par Madame R. ESQUESNE.

Raoul ESQUESNE



FÊTE DU VÉLO LE 18 JUIN 2000

C'est dimanche, il fait beau et les cyclistes sont heureux. " Piétons 67 " également, puisqu'en compagnie des Associations A.S.T.U.S. et C.A.D.R. nous sommes sous un chapiteau au stade de l'III.

But de l'opération : se faire connaître, et pourquoi pas augmenter le nombre d'adhérents.

A 18 H., après une journée passée dans la bonne humeur associative, nous plions bagages. Bilan : pas d'adhésions, mais beaucoup de contacts intéressants.

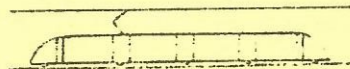
Michel DERCHÉ



PETIT POÈME EN 4 VERS

IL ETAIT UNE FOIS
Un piéton qui marchait dans la ville
TRANQUILLE
Tout-à-coup sur le trottoir une voiture
DUR DUR
Que faire ? Marcher sur la chaussée ?
RISQUÉ
Après réflexions tant pis, il faut oser
MARCHER

Michel DERCHÉ



PIÉTONS ATTENTION DANGER

Depuis le 4 septembre 2000 les rames de tram se suivent et se croisent, les bus tournent à droite de la rue du Noyer vers la rue du Vieux Marché aux Vins, les voitures vont vers le parking Kléber ou traversent le carrefour : c'est la place de l'Homme de fer. Ce dernier, sur son socle le long de la façade, surveille, mais malheureusement ne peut rien dire, ... dommage ...

En effet, amis piétons, soyez vigilants en ne traversant pas n'importe où, n'importe comment, et de plus, faites attention aux cyclistes qui ont le droit de circuler mais avec prudence.

Les caméras du S.I.R.A.C. surveillent tous ces déplacements, et s'il le faut des mesures seront prises, espérons avant l'accident (barrières ou autres protections...).

Michel DERCHÉ

**Bulletin d'adhésion à « Piétons 67 »
Maison de l'A.R.A.N.
14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG**

- souhaite adhérer à « Piétons 67 »
 - souhaite être actif au sein de « Piétons 67 »
- Cotisation : 70 F Individuelle
 140 F Association

Ci-joint un chèque bancaire / postal ou espèces

Nom : _____
Prénom : _____
N° et Rue : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Téléphone : _____
Date : _____ Signature : _____

Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'Association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Assemblée Générale 14 juin 2000

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION "PIÉTONS 67" TENUE LE MERCREDI 14 JUIN 2000 À 20 HEURES À LA MAISON DE LA FAMILLE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MICHEL DERCHÉ

Présents :

- | | |
|---------------------|------------------------------------|
| Michel Derché | président |
| Gilles Hugué | secrétaire |
| Antoine Paques | trésorier |
| Raoul Esquesne | membre du bureau |
| Claude Herpin | vérificateur aux comptes |
| André Guillaume | membre du conseil d'administration |
| François Giordani | membre du conseil d'administration |
| Hélène Huck | membre du conseil d'administration |
| Jonathan Barkas | |
| François Chaumeil | |
| Jules Longechal | |
| Christine Maraud | |
| Francis Raul | |
| Roselyne Raul | |
| Jean-François Wolff | |

Absents et excusés :

- | | |
|---|------------------------------------|
| Guy Derache | membre du conseil d'administration |
| Georges Hildwein | vérificateur aux comptes |
| Pierrette Eichel | |
| Marie-Rose Freyd | |
| Christiane Heitz | |
| Jenny Juteau | |
| Marianne Klein | |
| Jean Pusel | |
| le Club Vosgien représenté par Gilbert Kaiser | |

Le président Michel Derché adresse ses souhaits de bienvenue aux présents à cette première assemblée générale ordinaire de l'association Piétons 67. Il constate que sur 43 membres inscrits, 24 sont présents ou représentés et passe à l'ordre du jour :

1) Lecture et approbation du rapport moral du président du Conseil d'administration

Le président souligne que l'action de l'association au cours de sa première année d'existence a eu pour objet premier de faire connaître Piétons 67 aux autorités et aux décideurs. Des contacts nombreux ont été pris à Strasbourg avec la C.U.S., la mairie, la police nationale, la police municipale et rurale, etc. en particulier pour obtenir la désignation d'un responsable municipal comme interlocuteur des piétons et la tenue régulière de réunions de concertation entre les élus et les piétons. Malgré l'accueil sympathique reçu des élus, aucune suite concrète n'a été donnée jusqu'à présent à ces demandes. Piétons 67 poursuivra ses efforts jusqu'à aboutissement.

Le Mot du Président

Amis piétons, bonjour !

Enfin les choses bougent : Gilles HUGUET et moi-même avons été reçus le 19 octobre dernier à la Mairie de Strasbourg par M. LANNELUC, Directeur de la Communication, et M. PESENTI, de la Direction des Déplacements.

L'ambiance a été bonne. Nous avons parlé d'une éventuelle subvention pour notre association en 2001 : a priori pas de problème, dès lors que la demande est formulée de manière détaillée pour une ou plusieurs actions très précises.

Par ailleurs, il nous a été précisé qu'une commission technique concernant les piétons serait mise en place et que notre association serait invitée à y participer, en principe une fois par trimestre.

Enfin, il nous a été confirmé que notre interlocuteur privilégié était M. Marc PESENTI, présent à la réunion, faisant fonction de « Monsieur Piétons ».

A bientôt pour d'autres bonnes nouvelles.

Salutations associatives.

Le Président

Michel DERCHÉ



SOMMAIRE

	page
Le Mot du Président	1
Assemblée Générale	1-2-3
Nos activités	3
Divers	4



2) Lecture et approbation du rapport d'activité par le secrétaire

Un premier bulletin d'information "Piétons 67" a été adressé à ses membres en décembre 1999. Le numéro 2 daté de juin 2000 est distribué aux présents et est en cours d'envoi aux autres membres. Ces deux bulletins contiennent un compte-rendu complet des activités de l'association depuis sa fondation sur lequel il n'est pas nécessaire de revenir en détail.

Gilles Huguet comme Michel Derché regrette que nos nombreux contacts avec l'adjoint J.P. Fréani n'aient pas encore donné beaucoup de résultats concrets ; toutefois Piétons 67 est désormais régulièrement invité aux réunions de quartier où nous avons maintenant la possibilité de faire entendre notre voix. De même, de nombreux contacts avec les médias et d'autres associations comme le C.A.D.R., ASTUS, le Club Vosgien permettent de faire connaître les buts poursuivis. Nous sommes également en relations fréquentes avec le député Armand Jung.

Piétons 67 a adhéré à l'association nationale "Les Droits du piéton" et siège régulièrement au Conseil d'administration de cette instance nationale aux côtés des douze associations départementales existantes. Des liens amicaux ont plus particulièrement été tissés avec l'association départementale de Meurthe-et-Moselle à Nancy.

Plus récemment, Piétons 67 s'est associé à plusieurs autres associations strasbourgeoises :

- pour demander une politique forte en matière d'extension des "zones 30"
- pour protester contre les nuisances de la route du Rhin qui connaît un trafic particulièrement intense et y exiger l'interdiction de circulation des poids-lourds.

3) Lecture du rapport financier du trésorier et approbation des comptes du premier exercice de l'association

Les comptes présentés par Antoine Paques sont arrêtés au 31 mai 2000 et comportent 1712,70 F de recettes et 1116,24 F de dépenses laissant un excédent de recettes de 596,46 F.

Ces comptes examinés par les vérificateurs aux comptes ont été trouvés exacts et conformes. Claude Herpin souhaiterait cependant que ces comptes tenus uniquement sur un ordinateur de poche puissent être mieux formalisés. Mis aux voix, ces trois rapports sont approuvés à l'unanimité et quitus est accordé au trésorier.

Un débat s'instaure sur les dates d'arrêtés de l'exercice (année civile ou exercice du 1er juin au 31 mai).

Par 12 voix contre 3, l'assemblée approuve la solution d'un exercice allant du 1er juin au 31 mai.

4) Vote du budget pour l'exercice 2000/2001

Le budget pour l'exercice du 1er juin 2000 au 31 mai 2001 proposé par le trésorier est équilibré à F 2000,00 et approuvé à l'unanimité.

5) Fixation des cotisations (dont la part nationale) pour l'exercice 2000/2001

L'association nationale "Les Droits du piéton" souhaite que les associations départementales participent aux frais centraux à hauteur de F 30,00 par membre. En une .../...

première étape, le bureau propose que la cotisation individuelle soit portée de 50,00 F à 70,00 F (dont 20,00 F à rétrocéder à l'association nationale), celle "association" soit portée de 100,00 F à 140,00 F.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité, l'assemblée renonçant à demander un rappel aux membres qui ont réglé leur cotisation par anticipation aux anciens tarifs.

6) Renouvellement pour un tiers des membres du Conseil d'administration

Conformément à l'article 6 des statuts, le Conseil d'administration est composé de six membres au moins et de quinze membres au plus. A la date du 31 mai 2000 le Conseil comprend sept membres. Pour porter le nombre de membres du Conseil à un chiffre divisible par trois, le Conseil coopte Hélène Huck et André Guillaume. L'assemblée ratifie à l'unanimité ce choix et détermine par tirage au sort l'ordre de sortie des premiers membres selon l'article 6 des statuts.

D'après l'ordre ainsi déterminé prennent fin

en 2000 les mandats de :

Michel Derché, Hélène Huck, Christian Sager

en 2001 les mandats de :

Guy Derache, Raoul Esquesne, Gilles Huguet

en 2002 les mandats de :

François Giordani, André Guillaume, Antoine Pâques

Michel Derché, Hélène Huck et Christian Sager se représentent. L'assemblée générale, à l'unanimité, renouvelle leur mandat pour une période statutaire de trois ans se terminant lors de l'assemblée générale de 2003 statuant sur les comptes de l'exercice 2002/2003.

7) Désignation d'un vérificateur aux comptes pour l'exercice 2000/2001

Il est rappelé que lors de l'assemblée constitutive de l'association, Claude Herpin et Georges Hildwein ont été élus comme vérificateurs aux comptes pour une durée statutaire de trois ans. Leur mandat échoit donc lors de l'assemblée de 2002 statuant sur les comptes de l'exercice 2001/2002.

8) Divers

Eventualité de rendre obligatoire l'allumage des feux de croisements le jour pour tous les véhicules automobiles

Interrogé par le président de l'association nationale "Les Droits du piéton" sur cette hypothèse, "Piétons 67" lui a fait connaître l'opposition de notre association à une telle mesure. Cette position est vivement contestée par certains membres participant à l'assemblée générale ordinaire. Après une discussion animée, la position adoptée par "Piétons 67" est approuvée par 11 voix contre 3 et une abstention.

Assurance responsabilité civile

L'assemblée considère qu'il est indispensable de souscrire une telle assurance et mandate le bureau pour faire le nécessaire.

Transfert éventuel du siège de notre association

La municipalité de Strasbourg envisage depuis quelque temps de créer rue des Bouchers "une maison de la mobilité douce" où seraient regroupées les associations de défense des usagers des transports en commun .../...

(ASTUS), des cyclistes (C.A.D.R.) et des piétons (Piétons 67) et Vélocation. Selon Gilles Huguet, le projet semble prendre forme différemment ("maison des cyclistes"), mais faute de connaître les modalités pratiques exactes (conditions financières et contractuelles), il est difficile à l'assemblée de prendre position sur le sujet.

Semaine des transports publics

Au cours d'une réunion à la C.U.S. le 13 juin 2000 avec Mme Odile Ausina, Michel Derché a appris que lors de la semaine des transports publics (18 au 23 septembre 2000) un chapiteau sera dressé place Kléber. Il comportera un espace réservé aux associations. Par contre, Strasbourg n'organisera pas de "journée en ville sans ma voiture", dont l'utilité dans notre ville ne paraît pas très évidente.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures.

Le Président Le Secrétaire

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE À
L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 14 JUIN 2000

Comme suite aux décisions de l'assemblée générale, le Conseil d'administration est composé comme suit :

Guy Derache	(mandat échu en 2001)
Raoul Esquesne	" "
Gilles Huguet	" "
François Giordani	(mandat échu en 2002)
André Guillaume	" "
Antoine Pâques	" "
Michel Derché	(mandat échu en 2003)
Hélène Huck	" "
Christian Sager	" "

Conformément à l'article 7 des statuts, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de reconduire pour l'exercice 2000-2001 son bureau composé de

Michel Derché	président
Gilles Huguet	secrétaire
Antoine Pâques	trésorier
Raoul Esquesne	trésorier-adjoint

Il arrête le calendrier des prochaines réunions du Conseil d'administration comme suit :

Mercredi 5 juillet	à 19 heures
6 septembre	"
4 octobre	"
8 novembre	"
6 décembre	"

La séance est levée à 23h05 et est suivie du verre de l'amitié.

Le Président Le Secrétaire

Lettres à la Mairie de Strasbourg au sujet du Chemin Fric (pas de réponse), des quais Kléber et Finkmatt et de l'avenue de la Marseillaise.

Assemblée Générale le 14 juin : voir le compte rendu ci avant.

Lettre ouverte inter-associative - avec les associations Ami et résidents de Neudorf (A.R.A.N.), Comité d'action de rouers (C.A.D.R.), Usagers des transports en commun de l'agglomération strasbourgeoise (A S T U S) et Ecopole du 15 juin au sujet du trafic insoutenable de la route du Rhin à Strasbourg-Neudorf : demande d'interdiction de trafic des poids lourds

seulement 2 réponses sur 12, ce qui est très décevant, don une réponse négative de la Ville

Lettre inter-associative - avec les associations C.A.D.R. et A.S.T.U.S. (précitées) - du 30 juin à la Présidente de la C.U.S. et aux Maires des 27 communes de celle-ci au sujet du développement très souhaitable des « zones 30 »

seulement 2 réponses sur 28, ce qui est très décevant

Communiqué de presse du 5 juillet au sujet de l'accessibilité dans les transports publics

Lettre du 5 juillet à la Mairie de Strasbourg pour une demande d'entrevue

réponse : pas d'entrevue, pas encore de comité technique mais désignation d'un interlocuteur de la Mairie pour notre association : M. Marc PESENTI, de la Direction de Transports et des Déplacements

Lettre du 17 juillet à la Mairie de Strasbourg pour une demande de proposition pour diverses actions

réponse : subvention d'entrevue (qui a eu lieu le 1^{er} octobre : voir le « Mot du Président » à ce sujet)

Avis sur un projet de dépliant présentant l'Association nationale des Droits du piéton

Participation à la Semaine du transport public à Strasbourg, du 18 au 24 septembre

Entrevue du 19 octobre avec M. LANNELUC, Directeur de la Communication, et M. PESENTI, de la Direction de Transports et des Déplacements, à la Mairie de Strasbourg voir le « Mot du Président » à ce sujet

Participation à la Semaine nationale de la Sécurité routière Strasbourg du 23 au 28 octobre, avec en particulier l'action de sensibilisation à la cohabitation des piétons et de cyclistes dans les zones piétonnes (mise en place d'un banderole dans la rue d'Austerlitz et distribution de tracts)

Participation du Président M. DERCHÉ au Congrès de la Fédération nationale des usagers des transports public (F.N.A.U.T.) à ORLEANS les 27 et 28 octobre.

Gilles HUGUE

